



Modalités de commandes des outils de communication Moi(s) Sans Tabac 2017

Cette année, le dispositif de commande est unique pour tout le monde, ce qui rendra ce processus plus fluide et plus efficace pour tous.

Ainsi, à partir de début septembre, il sera possible de commander gratuitement, en créant un compte sur www.tabac-info-service.fr rubrique Moi(s) sans tabac /partenaires, les éléments suivants :

- Kit d'aide à l'arrêt
- Le flyer Moi(s) sans tabac,
- Le flyer universel Moi(s) sans tabac et la brochure « Arrêter de fumer, pour comprendre », conçus dans une démarche d'accessibilité universelle,
- L'affiche « Ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer »
- L'affiche « Ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer, parlons-en aujourd'hui»
- L'affiche « Ici, on soutient tous ceux qui ont décidé d'arrêter de fumer, retirez ici votre kit gratuit»
- L'affiche « En novembre, on arrête ensemble »
- 3 brochures sur le tabac du catalogue Santé publique France (Arrêt du tabac : besoin d'aide ?, Pourquoi arrêter de fumer ?, Grossesse sans tabac)
- Des badges
- Des tee-shirts
- Des cirés

Plusieurs points d'attention :

- Santé publique France n'autorise **qu'une seule commande par acteur / partenaire**.
- Le délai moyen de livraison est de 15 jours ouvrés. Après le 15 octobre, Santé publique France ne pourra pas garantir la livraison des outils pour le début de l'opération.

Tous les outils sont gratuits pour les commanditaires, mais la création, l'impression et le routage des outils sont entièrement à la charge de SPF, ce qui représente un coût important pour l'agence. Merci de rester raisonnables

Si vous avez des besoins importants en termes d'outils, nous vous invitons à prendre contact avec l'IREPS HN (Charline Divay charline.divay@ireps-hn.org) avant le 1^{er} septembre.

Petit rappel sur la communication :

- Toute communication à destination du grand public est sous embargo jusqu'au lancement de la campagne le 10 octobre.
- Pour coordonner les relations presse du partenaire avec celles de Santé Publique France, il faut envoyer un email à presse@santepubliquefrance.fr